



Le 5 juin 2017

Déposé le : 2017-06-06

No. : CI-195

Secrétaire : Mandeville

Madame Stéphanie Vallée, ministre
Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église, 9e étage
Québec (Québec) G1V 4M1

Objet : Projet de loi 138

À votre service

Madame la Ministre,

Le Service de police de Terrebonne est profondément déçu du projet de loi n°138 qui a été déposé sans aucune consultation préalable du ministère de la Justice auprès des services de police touchés par la réforme. Le projet de loi dans sa forme actuelle impose une restructuration pour plusieurs services de police et engendre des coûts inutiles aux contribuables.

Lors de la fusion des villes de La Plaine et Lachenaie avec Terrebonne en 2004, nous avons fait des représentations afin que notre Service de police puisse procéder dans un seul palais de justice. Nous avons à ce moment fait part de notre préférence pour le palais de justice de Laval au lieu de celui de Joliette ou Saint-Jérôme. Le palais de justice de Laval est situé à 23 km alors que celui de Saint-Jérôme est à plus de 50 km.

Nous sommes le plus important Service de police au palais de justice de Saint-Jérôme avec plus de 2000 demandes d'intenter annuellement. Nous desservons présentement 138 405 habitants. Le projet de loi 138 vise à transférer plusieurs villes desservies par plusieurs services de police de la Rive-Nord et représentant 148 964 habitants – voir en annexe les données démographiques. Nous sommes d'avis qu'il serait plus simple et plus efficace de transférer notre Service de police au palais de justice de Laval.

Nous avons déjà vécu par le passé une transition de palais de justice. Les villes de La Plaine et Lachenaie furent transférées de Joliette à Saint-Jérôme. Nous avons également les ressources, soit 3 agents de liaison, ce qui nous permettrait d'assurer une transition pour les années à venir. Nous traitons également avec 2 directeurs de la protection de la jeunesse, 3 hôpitaux et 2 commissions scolaires différentes.

Le but du projet de loi n°138 est louable en soi et nous sommes entièrement d'accord avec l'idée de réduire le volume de dossiers à Saint-Jérôme. Notre demande est claire, nous voulons transférer tous nos dossiers à Laval. Nous nous opposons à ce que soient transférés à Laval uniquement les dossiers de Bois-des-Filion.

Cette restructuration proposée permettrait assurément de réduire les délais en matière criminelle et pénale tout en respectant les organisations policières qui sont à la base de notre système de justice.

Nous vous remercions de la considération que vous porterez à la présente et nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Marc Brisson
Directeur

MB/as

p.j.



Données démographiques

SM Terrebonne	Population
Terrebonne	113 575
Sainte-Anne-des-Plaines	15 054
Bois-des-Filion	9 776 ✓
Total - SM Terrebonne	138 405

Projet de loi 138	Population
Saint-Eustache	44 938
Boisbriand	27 447
Deux-Montagnes	17 931
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	18 367
Rosemère	14 268
Bois-des-Filion	9 776 -
Lorraine	9 589
Pointe Calumet	6 648
Total - Projet de loi 138	148 964

À votre service